



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



NUMÉRO E-E147405

VALABLE JUSQU'AU 22/05/2024

ÉDITÉ LE 21/12/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : __/__/____
Forme juridique : SARL
Capital : DEPUIS LE 03/08/2020
5 000

Raison sociale : FIAULT ET FRERES

ZA DES PATIS
10 RUE ROBERT DUMONT
27400 ACQUIGNY

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC EVREUX 2014B00277

Téléphone : 06 83 43 10 08
Portable :

Fax :

Siret : 801 095 977 00022

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés :

Site Internet : www.fiaultetfreres.fr
E-mail : fiaultetfreres@yahoo.fr

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP C29024C1244000 / 001 543270/1

Responsabilité légale :
FIAULT BENJAMIN GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E) / FIAULT BENJAMIN GÉRANT

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP C29024C1244000 / 001 543270/1

Situation fiscale et sociale : A jour au 12/04/2022

Effectif moyen : 5 Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	23/05/2020
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	23/05/2020
8621	Efficacité énergétique - "Les pros de la performance énergétique®"	18/05/2021

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021
o Ventilation mécanique	01/01/2021
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE ROUEN
PARC DES COMPETENCES
BATIMENT "NEW LARGO"
RUE DES BOIS ROND
76410 CLÉON

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.